

CONFERENCE DE PRESSE DU 26 MAI 2009

Le bon de formation, un beau coup de pouce pour beaucoup

Peter Sigerist, secrétaire central de l'USS chargé de la formation professionnelle

L'USS et la SEC Suisse demandent que chaque personne ayant suivi avec succès une formation professionnelle initiale reçoive un bon de formation continue de 5'000 francs au moins. Durant cinq ans, ce bon pourra être ensuite utilisé pour l'acquisition d'un diplôme de formation professionnelle supérieure reconnu par la Confédération ou les cantons. Des motions dans ce sens ont été ou seront déposées dans un certain nombre de cantons, le financement public de la formation supérieure professionnelle leur revenant à plus de 80 %. Toutefois, cette part, qui ne s'élève qu'à 140 millions, est la plus basse de toutes les dépenses de formation, n'en représentant que le 0,5 %. En conséquence, il est prioritaire de l'augmenter en faveur du soutien financier direct des étudiant(e)s.

En 2006, environ 27'000 personnes ont terminé une formation professionnelle supérieure, dont 22'500 dans une formation réglementée au niveau fédéral (en comparaison, il y a eu la même année 12'000 diplômé(e)s dans les hautes écoles et 18'000 dans les universitésⁱ). Relativement à l'attention portée aux hautes écoles, cet énorme effort de formation fourni par tant d'étudiant(e)s est cependant peu connu de l'opinion publique. Ce segment de la formation tertiaire ne trouve pas non plus beaucoup de reconnaissance auprès de l'OCDE. En revanche, cette formation est généralement bien accueillie dans l'économie.

L'USS collabore donc intensivement aux efforts enfin entrepris, nationalement et internationalement, pour mieux positionner la formation professionnelle supérieure et l'analyser grâce à des recherches approfondies, ainsi que lui donner une meilleure visibilité — grâce à un profil plus affûté — parmi les autres offres de formation tertiaire. Dans ce cadre, l'USS met toutefois l'accent sur la consolidation de la situation des étudiant(e)s de la formation professionnelle supérieure. Elle cherche à les soutenir rapidement grâce au bon de formation continue.

- Lorsqu'ils entrent en formation professionnelle supérieure, les étudiant(e)s ont en moyenne 30 ans. Le laps de temps écoulé depuis la dernière formation professionnelle est donc relativement grand et nettement plus important que dans les autres canaux de la formation tertiaire. Une incitation pour abaisser cet âge d'entrée est donc nécessaire.
- 75 % des étudiant(e)s de la formation professionnelle supérieure ont suivi une formation professionnelle initiale et détiennent un certificat fédéral de capacité. Ce dernier est donc la voie royale pour une formation professionnelle supérieure et il doit continuer à être renforcé.
- Durant cette formation, un fort investissement, financier bien sûr, mais surtout en temps est demandé aux étudiant(e)s, ce qui débouche souvent sur une surcharge multiple entre formation, travail et familleⁱⁱ. La part nettement inférieure des femmes suivant ces formations (14 % contre 30 % chez les hommes) le souligne. Une incitation financière de 5'000 francs pour toutes et tous

peut, sur ce point, jouer un rôle important, particulièrement sous l'angle d'une participation accrue des femmes.

- La moitié des étudiant(e)s à plein temps juge que leur situation financière est mauvaise ou très mauvaise (étude BASS). L'accès aux bourses est réservé à une toute petite minorité (3,3 % de l'ensemble des certifié(e)s de la formation professionnelle supérieure). Les étudiant(e)s à plein temps sont dans ce cas avantagés (10 %) par rapport aux étudiant(e)s à temps partiel (1 %). Réglementées différemment selon les cantons les possibilités de déductions fiscales sont relativement maigres. Le soutien de l'employeur est très différencié et dépend pour l'essentiel de la taille de l'entreprise. Dans des conditions si différentes, un bon de formation continue créera une situation de départ identique pour tout le monde et une certaine égalité sociale et de genre.

L'effet de ces bons de formation continue doit être scientifiquement analysé durant la phase de réalisation dans les cantons pilotes. En cas de succès, seront étendus à l'ensemble du pays.



Une formation | **ça se continue**
Encourager la formation professionnelle

Bon

5000. —

À convertir dans les cinq ans après la date de son émission contre une formation professionnelle supérieure reconnue au plan fédéral.

ⁱ Rapport du groupe de travail Masterplan sur le financement intercantonal de la formation professionnelle supérieure.

ⁱⁱ « Finanzflüsse in der höheren Berufsbildung – Eine Analyse aus der Sicht der Studierenden », Bureau BASS, janvier 2009.